

fois évident que, si ces cérémonies avaient lieu le mardi ou le mercredi, au lieu du jeudi en fin d'après-midi, les fauteuils seraient plus remplis.

● (1440)

[Traduction]

Cela ne plairait peut-être pas à la *Gazette* de Montréal car, selon ce journal, décidément allergique au Sénat, il serait plus facile de réformer ou d'abolir un Sénat vide qu'un Sénat au complet.

Mais il nous faudrait peut-être d'abord définir ce que l'on entend par «être sénateur», et demander à notre honorable collègue, le sénateur O'Leary, s'il était sérieux ou s'il plaisantait il y a 30 ans, lorsqu'il a prononcé cette phrase aujourd'hui célèbre: «Être sénateur n'est pas une fonction; c'est un titre.» Ce qu'il a fait par la suite ne correspond certes pas à sa définition. Il a fait et continue de faire du beau travail.

**Des voix:** Bravo!

**L'honorable Mlle Lapointe:** Pour ma part, on m'a demandé de venir travailler ici, et celui qui me l'a demandé ne plaisantait pas.

L'ennui, c'est que pour beaucoup d'entre nous, notre fonction de sénateur n'est qu'un emploi à temps partiel, et que l'occupation principale empêche parfois de se dévouer mieux à la seconde. J'en viens à penser que l'on devrait instituer un mandat d'environ sept ans, comme l'avait suggéré l'honorable sénateur Manning, mandat qui serait renouvelable ou non par un jury impartial d'honorables sénateurs, selon le travail et le mérite du candidat. Ceci serait, à mon avis, une façon logique et efficace de maintenir une vivacité d'esprit chez les recrues qui, naturellement, devraient être assez jeunes pour espérer un second, un troisième, voire un quatrième mandat.

Une autre de nos faiblesses réside dans le fait que le public—je ne parle pas seulement du public illettré; loin de là—est totalement ignorant du genre de travail que doit effectuer le Sénat. Nous nous apercevons bien vite de cela lorsque nous sommes invités à parler devant un public même choisi.

[Français]

Avons-nous jamais songé à organiser une campagne discrète, mais efficace, au cours de laquelle chacun d'entre nous accepterait autant d'invitations qu'il le peut pour parler du Sénat devant les clubs sociaux ou devant d'autres organismes importants, au début ou à la fin de chaque semaine?

Nous savons tous, aussi, qu'une seule apparition à la télévision pour informer les gens sur le Sénat vaut plus de dix mille mots! Je l'ai constaté moi-même à quelques reprises, et la réaction du public a été plus que sympathique.

N'y aurait-il pas moyen d'obtenir soit des entrevues, soit l'organisation de panels, à la radio ou à la télévision, sur le rôle du Sénat, ce qu'il a fait, ce qu'il pourrait faire, et inviter le public à dire ce qu'il aimerait qu'il soit? De plus, pourquoi ne pas suggérer à nos organisations politiques respectives d'inviter parfois l'un de nous à s'adresser à la population, dans le cadre de l'émission «Les Affaires de l'État», ou d'autres émissions à caractère politique?

● (1450)

[Traduction]

A part notre propre publicité, un autre rôle que nous jouons très mal, selon le sénateur Stanbury, c'est celui de lien de communication avec nos circonscriptions. Comme il a raison! A peine cinq pour cent des Canadiens connaissent le nom de leur sénateur. Il y a, bien sûr, certaines exceptions notoires, ajoute le sénateur Stanbury, mais il reconnaît que la plupart d'entre nous, y compris lui-même, ont laissé aux députés et aux autres éléments des partis le soin de communiquer les programmes du gouvernement et les activités politiques pertinentes. Par exemple, la politique du bilinguisme pourrait peut-être être expliquée plus librement, et de façon plus détendue, par les sénateurs que par les députés, et certains de nos collègues l'ont suggéré avec raison.

Il est vrai que chacun de nous, que nous soyons libéraux, conservateurs ou indépendants, pourrait faire beaucoup mieux pour établir des liens avec le peuple, démythifier l'image et le rôle du sénateur que l'on associe trop étroitement à celle du millionnaire qui joue au golf ou qui se prélassé dans son fauteuil du cuir rouge. Il serait également utile pour le Sénat de tenir une liste mensuelle des obligations de chaque sénateur à l'extérieur de la Chambre. En général, nous ignorons ce que font nos collègues à cet égard, et j'estime que nous devrions être tenus au courant de leurs activités. Cela nous aiderait à nous défendre contre la propagande malveillante.

[Français]

En ce qui a trait aux règlements et à la procédure, je laisse aux vétérans de la scène parlementaire le soin d'y suggérer les changements qu'ils jugent opportuns. Une chose, cependant, me rendait perplexe—toutefois, le débat qui vient d'avoir lieu a répondu partiellement à ma question—c'était de voir figurer des sujets de débat à l'Ordre du jour pendant plusieurs mois, sans qu'on y donne suite. Je me demandais s'il s'agissait d'une procédure dilatoire, comme l'insinuait un jour le sénateur Croll, ou si cette stagnation était due à l'impréparation de ceux qui ont proposé l'ajournement de tel ou tel débat. Dans un cas comme dans l'autre, ces items à l'Ordre du jour, ou ces avis d'interpellation, couchés pendant plusieurs mois dans les procès-verbaux sentent terriblement la poussière.

J'en scandaliserai sans doute plusieurs en suggérant qu'il serait peut-être temps de laisser tomber le titre d'honorables qui, aux oreilles d'une bonne partie de la population, a une résonance un peu trop pompeuse et aristocratique et qui en indispose plusieurs. Ce que nous perdriions en prestige, nous le gagnerions sans doute en popularité.

Autre remarque, dans un ordre d'idée bien différent. Pour mieux équilibrer le partage des deux langues, qui est actuellement d'au moins 90 p. 100 en faveur de l'anglais, il serait souhaitable que les sénateurs d'origine francophone s'expriment plus souvent en français. Je profite de cette occasion pour féliciter et remercier de leur contribution occasionnelle les sénateurs anglophones bilingues, en ajoutant que cette contribution est très appréciée.

J'envisagerais aussi l'organisation, si possible, d'un nombre plus élevé de séances au cours d'une même semaine, quitte à ne pas siéger la semaine suivante, ce qui épargnerait du temps et de l'argent.